



Bonus Orange reprise

du 01 avril au 30 juin 2026 inclus

Jusqu'à 100€ de bonus pour la reprise et l'achat ou la location concomitante d'un Smartphone neuf éligible⁽¹⁾

Offre soumise à conditions, disponible du 01 avril au 30 juin 2026 en France métropolitaine et réservée aux professionnels (sur fourniture de justificatifs professionnels). [Conditions et détails sur **www.orangepro.fr**](#). Bénéficiez d'un bonus allant jusqu'à **100 euros** dans le cadre du programme Orange Reprise, pour tout achat ou location d'un **smartphone neuf éligible** dans l'un des canaux de distribution Orange Business ou Open Pro. Offre limitée à **50 reprises par n°SIREN** et pour chaque n°SIREN, un seul bonus possible par ancien terminal repris. Offre valable sous réserve d'être éligible au programme Orange Reprise.

Reprise selon le modèle et son état à estimer sur <https://reprise.orange-business.com> ou depuis l'application Orange Reprise disponible sur votre espace client. Le bonus reprise s'applique à tout terminal mobile ayant encore une valeur. Pour être éligible votre mobile doit avoir une valeur de reprise de 10€ minimum (voir conditions sur le site <https://reprise.orange-business.com>).

Pour bénéficier de la promotion joindre impérativement à votre reprise les justificatifs nécessaires. Pour être valide, la reprise et les justificatifs doivent être au même nom et même adresse. Un seul bonus possible par ancien téléphone repris et par nouveau téléphone acheté.

- Copie du bon de livraison Orange OU du bon de commande Orange confirmant l'achat ou la location du mobile (même nom et adresse que la reprise)

Conformément à la Loi dite Informatique et Libertés de 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant, ainsi que d'un droit d'opposition au traitement de ces données, pour des motifs légitimes, que vous pouvez exercer par courrier en écrivant à : Orange Business, Agences Entreprises, Gestion des données personnelles, TSA 70007, 82008 Montauban (indiquer vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone et joindre un justificatif d'identité)



Bonus Orange reprise

Comment ça marche ?

Conditions préalables obligatoires :

Pour bénéficier de cette offre de bonus, vous devez acheter ou louer un **smartphone neuf éligible** dans l'un des canaux de distribution Orange Business ou Open Pro.

Processus :

- **Estimez la valeur de reprise de votre ancien mobile ou tablette.**

- Rendez-vous sur le site <https://reprise.orange-business.com/> ou sur l'application Orange Reprise disponible gratuitement depuis votre espace client
- Depuis le moteur de recherche, sélectionnez le mobile que vous souhaitez faire reprendre.
- Découvrez immédiatement l'estimation du montant de reprise. Si votre mobile ou votre tablette a encore une valeur (minimum 10€) il est éligible à la promotion bonus Orange Reprise.
- Saisissez le code bonus et le nombre de bonus associé

Important : Le nombre de Bonus est limitée à 50 par entreprise (même n° de SIREN).

- **Validez la reprise**

- Validez l'estimation et identifiez vous pour accéder à votre espace client Orange Reprise. Si vous n'avez pas encore d'espace client Orange Reprise, créez un espace client Orange Reprise en suivant les indications à l'écran.

Important : Vous avez jusqu'au 30 avril 2026 pour valider votre reprise en ligne. Dépassé cette date, la promotion de bonus ne pourra plus être appliquée mais vous aurez toujours la possibilité de faire reprendre vos anciens terminaux (au montant en vigueur à la date de la nouvelle estimation).

- **Demandez la collecte et téléchargez vos pièces justificatives (avant le 30 avril 2026). Le retrait sur site de votre ancien mobile est entièrement gratuit.**

- Demandez la collecte de vos équipements et complétez le formulaire de contact et l'adresse d'enlèvement.

- Joignez impérativement les pièces justificatives suivantes :

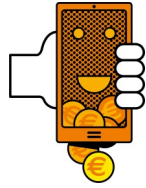
- Le bon de livraison Orange ou le bon de commande Orange confirmant l'achat ou la location de votre **smartphone neuf éligible** (même nom et adresse que la reprise)
- Orange vous confirme la date de collecte que vous avez choisie et vous communique la liste d'expédition et les bons de transport

- **Préparation de la collecte**

- Vous préparez un (ou des) colis avec tous les produits déclarés dans votre demande de reprise, en les protégeant suffisamment afin d'éviter une dégradation lors du transport et en y joignant la liste d'expédition dans un des colis et en collant un bon de transport sur chaque colis.
- Avant toute reprise d'un iPad ou d'un iPhone avec iOS 7 et plus récent vous devez impérativement effectuer la procédure de désactivation de la fonction « localiser mon iPhone / iPad ». A défaut de désactivation, l'équipement ne pourra être repris par Orange Business.

- **Vérification des produits et virement financier :**

- Lorsque vos équipements ont été collectés, ils sont inspectés, leur état est vérifié et le montant définitif de la reprise est fixé par Orange dans les 10 jours suivant la réception de ces derniers. Les pièces justificatives seront vérifiées afin de valider l'attribution des bonus.
- Vous recevrez une auto facture correspondant à la vente de vos terminaux augmentée du ou des bonus reprises validés. Le virement bancaire sera effectué sur le compte bancaire que vous aurez désigné lors de la création de votre compte client sur le site de <https://reprise.orange-business.com/>



Bonus Orange **re**prise

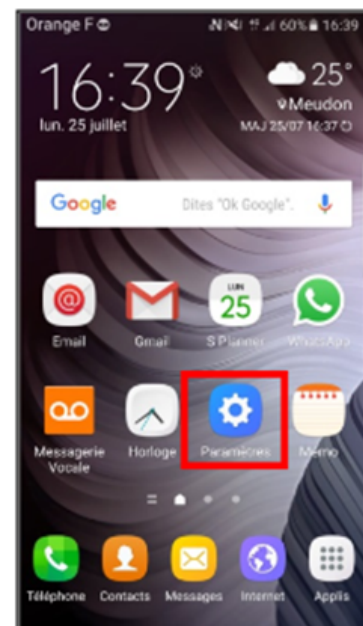
Liste des smartphones neufs éligibles et codes bonus

Modèle	Code barre	Code bonus	Montant du bonus
Motorola Moto g35 5G noir 128Go	0840023285226	PERCOUPE30	30 €
Motorola G56 5G noir 256Go	0840023299698	PERCOUPE30	30 €
Motorola G75 5G BE gris 256Go	0840023285332	PERCOUPE30	30 €
Motorola G67 business edition gris 256Go	0840493622989	PERCOUPE30	30 €
Motorola Edge 50 pro 5G noir carbone 512Go	0840023270550	PERCOUPE30	30 €
Motorola ThinkPhone25 5G BE noir carbone 256Go	0840023283574	PERCOUPE50	50 €
Motorola EDGE 70 5G dark grey 512Go	0840493613550	PERCOUPE100	100€
Motorola Signature 5G bleu foncé 512Go	0840493625621	PERCOUPE100	100€

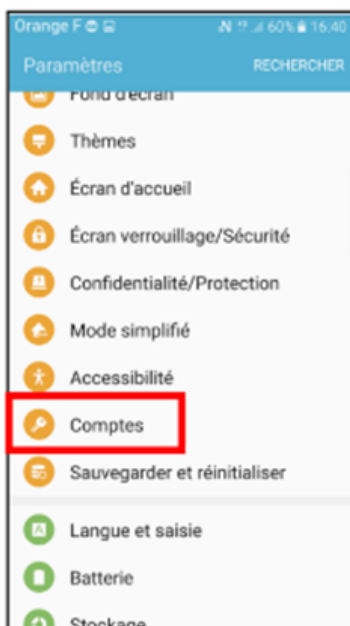
reprise d'un appareil sous Android ou sous iOS 7 et plus récent

Supprimez le compte Gmail sur terminaux Android

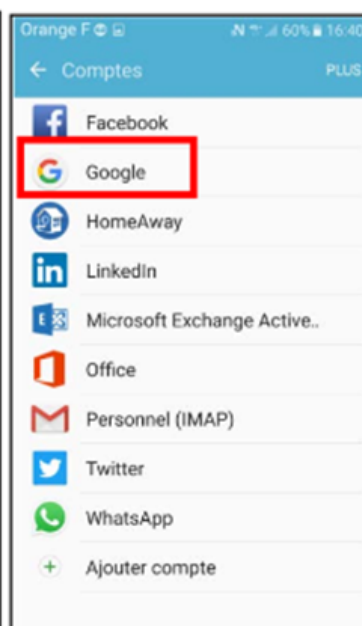
(= smartphones sauf Apple et Microsoft/Lumia)



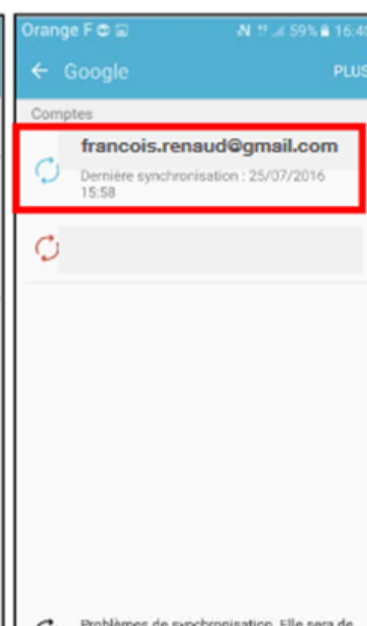
Menu
« Paramètres »



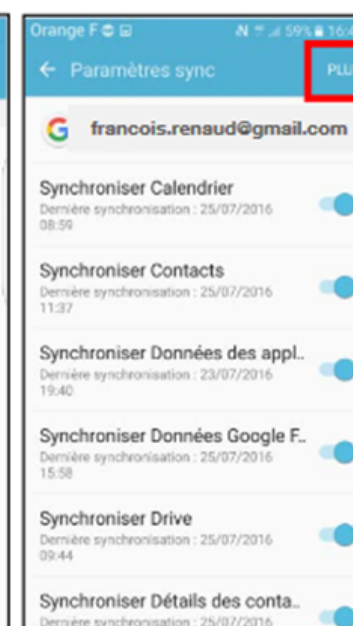
Sélectionner
« comptes »



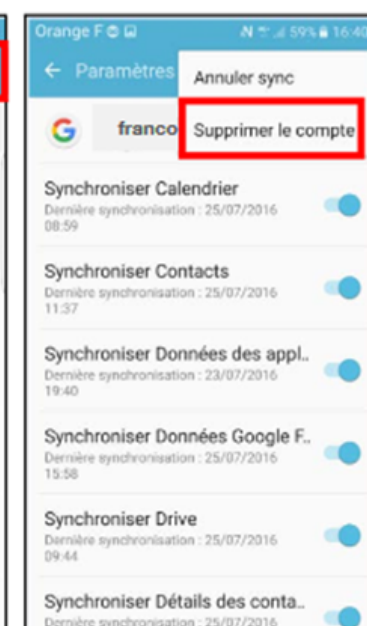
Sélectionner
« Google »



Choisir le(s) compte(s)
gmail



Ouvrir le menu
« Plus »



Valider
« Supprimer le compte »

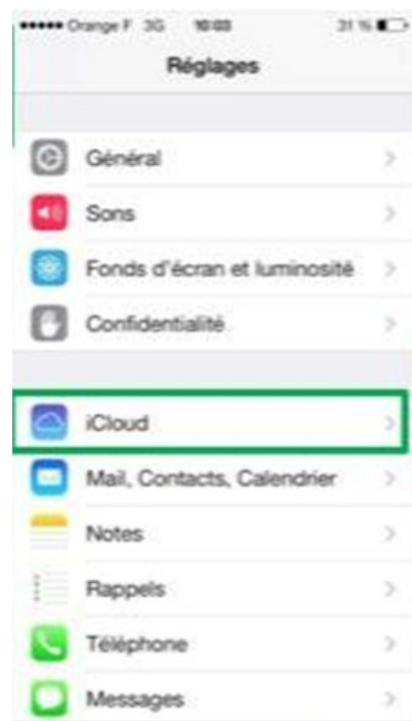
Désactivez la localisation sous iOS 7

Avant toute reprise d'un iPad ou d'un iPhone avec iOS 7 et plus récent (tous les iPhone à partir du 4, et tous les iPad sauf la 1ère génération) vous devez IMPERATIVEMENT demander au client d'effectuer la procédure de désactivation de la fonction « localiser mon iPhone ».

A défaut de désactivation, l'Équipement ne pourra être repris par Orange Business.



menu « Réglages »



sélectionnez « iCloud »



décochez la fonction « Localiser »



indiquez le mot de passe Apple

une fois cette réinitialisation terminée, n'effectuez pas la procédure d'activation